

Transport de médicaments classés dangereux

Point de vue de la PUI

Aurélien HOFFMANN
Pharmacien
au.hoffmann@chor.re



3^{ème} rencontre
28/05/2024 au Havre

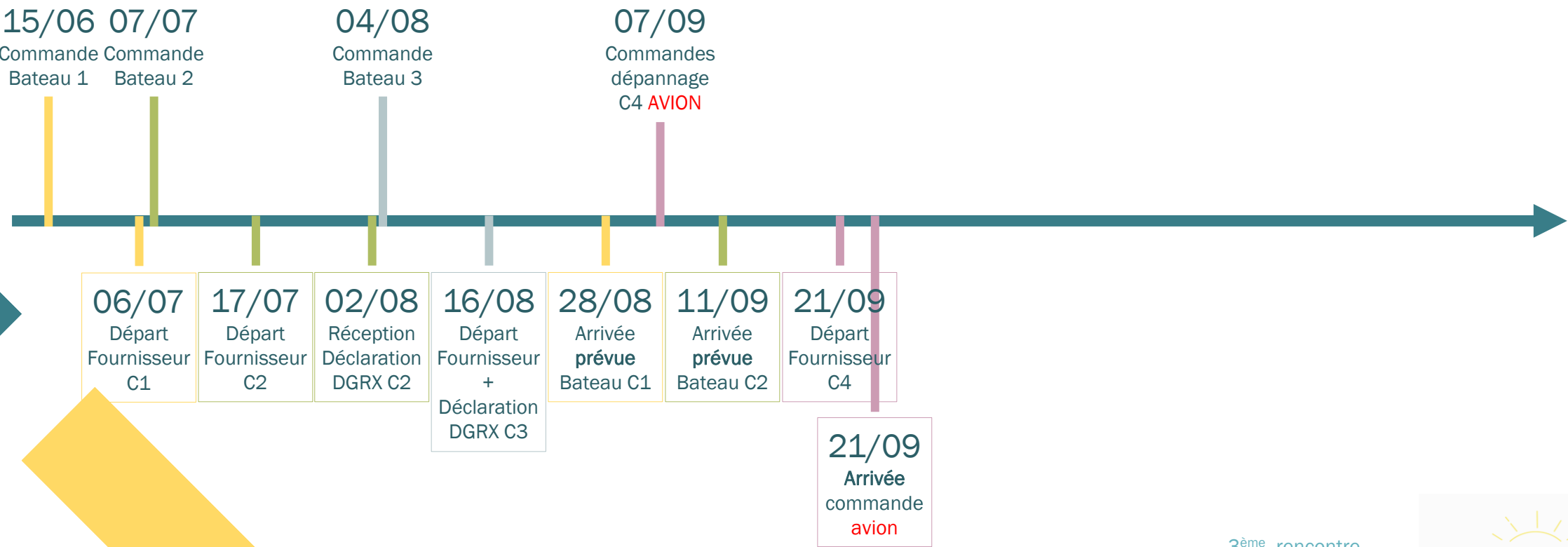


Emergence d'une nouvelle problématique

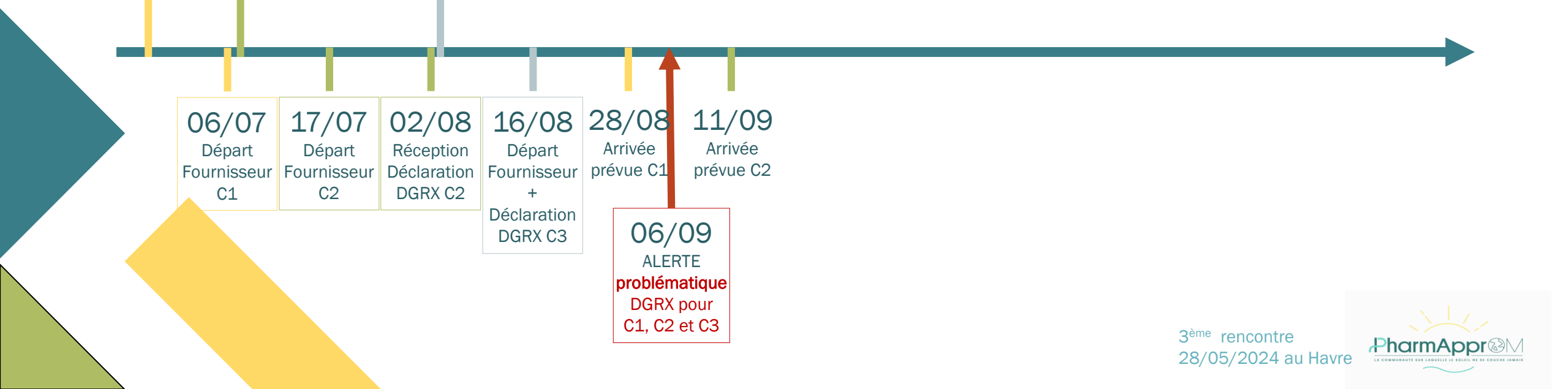
15/06 07/07
Commande bateau 1 Commande bateau 2



Emergence d'une nouvelle problématique



Emergence d'une nouvelle problématique



Solutions proposées par le transitaire

- Indexer le conteneur REEFER à 2 °C
 - ➔ Consigne de transport : <10 °C au point éclair le plus bas
 - ➔ Ne convient pas à tous les médicaments
- Expédier via un conteneur DRY
 - ➔ Sans contrôle de température
 - ➔ Ne convient pas aux médicaments car température >25 °C
- Scinder en 2 commandes par le transitaire
 - ➔ Isolement des produits dangereux

Décision du pharmacien :

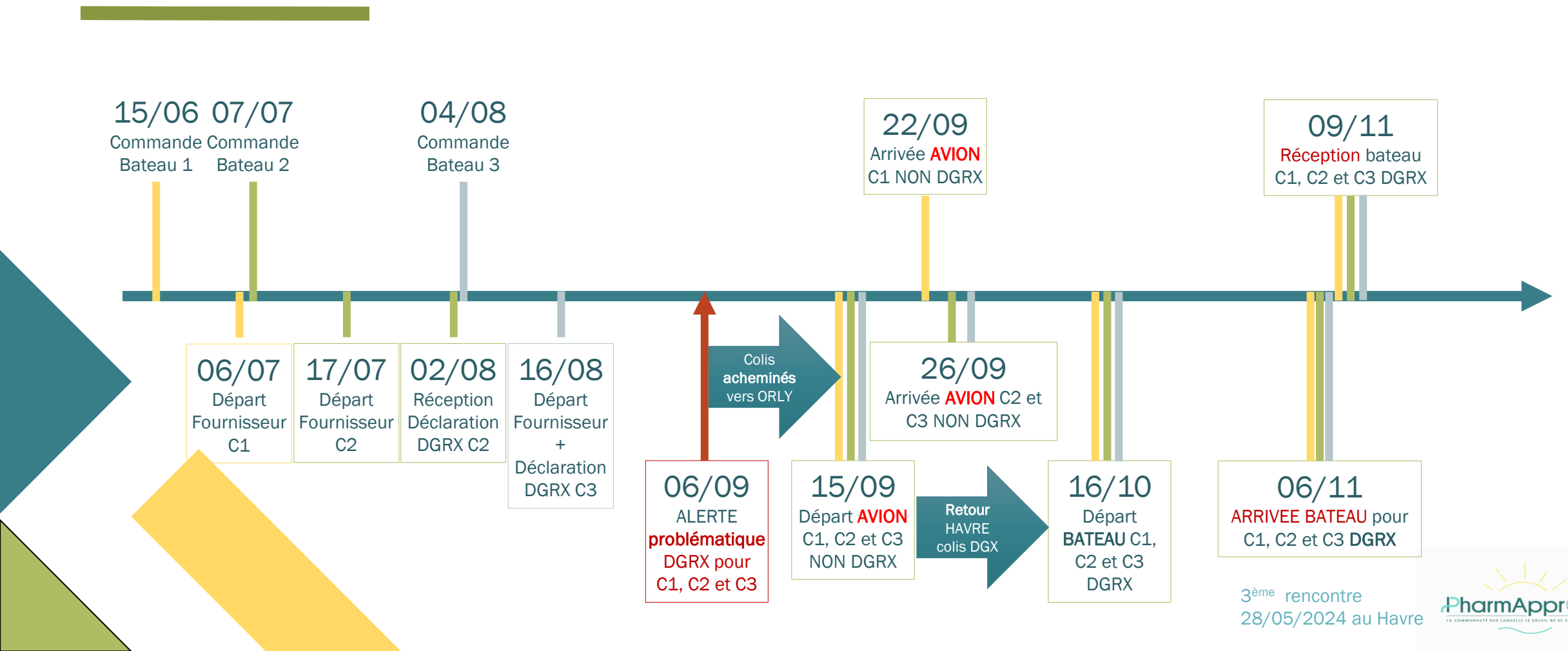
- Isoler les produits dangereux pour les orienter vers la solution de transport « la moins pire »
 - Colis NON dangereux en expédition AERIENNE **urgente**
 - Colis dangereux en départ maritime DRY :
 - ➔ Solution avec délai supplémentaire
 - ➔ Moins couteuse que REEFER à 2°C
 - ➔ Plus rapide car moins de temps pour remplir un container spécifique

Scinder = nouvelle problématique

- Identifier les colis dangereux, parfois non étiquetés?
- Livrés sur la même palette que les colis non dangereux ?
 - ➔ Nécessité pour le transitaire de défilmer la palette et ouvrir les cartons pour isoler les produits déclarés dangereux
 - ➔ RAPPEL : le transitaire n'est pas habilité à toucher au colisage !
- Aller et retour de marchandises
 - ➔ Toutes les commandes départ du Havre pour aller vers Orly,
 - ➔ puis retour dangereux vers le Havre



Emergence d'une nouvelle problématique



Conséquences sur le transport

- Retard pour l'acheminement des commandes de juin, juillet, août
 - ➔ Container non pris en charge par compagnies maritimes
 - ➔ Détection tardive de cette problématique : par réponses du transitaire après relances
 - ➔ Nombreux médicaments indispensables et de consommation courante sous seuils de sécurité
- Economique
 - ➔ Surcoût de transport aérien pour compenser le retard des commandes
 - ➔ Transitaire : séparation de commande, transport Orly - Le Havre
 - ➔ Perte de temps et d'énergie pour tout le monde
 - ➔ Rupture de stock en Povidone sur plusieurs semaines
- Pharmacien obligé de choisir « la solution la moins pire » compte tenu des contraintes de conservations des produits de santé.

CHU Réunion : cas rencontré

- Une commande réceptionnée en conteneur DRY alors que conteneur REEFER 15/25 °C demandé.
 - ➔ Température de transport non maîtrisée = **toute la commande éliminée**
- Cause : présence de **1,4 g de matière corrosive** parmi les médicaments commandés
- Risque expliqué : corrosion de la paroi du conteneur REEFER avec risque d'incendie sur réaction chimique avec la matière isolante
 - ➔ Commande reportée sur un conteneur sec
 - ➔ Destruction de toute les médicaments car température non contrôlée

Classe 3 : Liquides inflammables – possibilités de transport

Transport maritime

Point éclair (FP) $\geq 25^{\circ}\text{C}$

oui

Reefer branché 15 / 20°C ($T^{\circ} < \text{FP} - 10^{\circ}\text{C}$)

non

Aucune consigne de conservation
pour le produit

oui

TC sec

non

Point éclair compris entre 20 et 24°C
+ compatible stockage $8/12^{\circ}\text{C}$
+ capacité à remplir un container complet avec
autres produits compatibles

oui

Reefer branché 10°C

non

Transport aérien possible mais à valider auprès du transitaire
Si colis déjà emballés au format IMDG, un réemballage au format IATA est nécessaire

non

???

			MARITIME				AERIEN							
FOURNISSEUR	SPECIALITE	DANGER	UN IMDG	CLASSE IMDG	GE IMDG	Commentaire	RCP Conservation	UN IATA	CLASSE IATA	GE IATA	Cargo	Passager	Commentaire2	Révision FDS
ARROW	AMOROLFINE 5% VERNIS 2,5ML ARROW		1993	3	II	Point éclair 17°C (selon déclaration mat dangereuse)	Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation							
ASPEN	ULTIVA INJECTION	Medicine, solid, toxic, n.o.s. (ULTIVA INJECTION (CONTAINING <27% REMIFENTANIL HYDROCHLORIDE))	3249	6.1	III			3249	6.1	III				juin-23 FDS GSK en anglais
COOPER	ALCOOL MODIFIE 70% VOL	Liquide inflammable-Ethanol en solution (alcool éthylique en solution)	1170	3	II	Point éclair 21°C	A conserver loin de toute source de chaleur.	1170	3	II				2014
FERMION	IMETH cpr	Solide toxique, organique, N.O.S (Methotrexate)	2811	6.1	III			2811	6.1	III				2015 en anglais
FRESENIUS MEDICAL CARE	SMARTBAG CA 4.2L & 4.7L	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide citrique)	3265	8	III	"UN3265 acceptée en reefer" SELON MSC		3265	8	III				2017
GIFRER	CHLORHEXIDINE ALC 0,5% 125 ML/250 ML	Liquide inflammable-Ethanol en solution (alcool éthylique en solution)	1170	3	NA	Point éclair 21°C	A conserver dans le conditionnement primaire d'origine, à l'abri de la lumière	1170	3	NA				2015
GILBERT	CHLORHEXIDINE ALC INCOLORE 2%	Liquide inflammable (propan-2-ol)	1993	3	II	Point éclair 21°C	Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation	1993	3	II				2023
GILBERT	CHLORHEXIDINE ALC INCOLORE 0,5%	Liquide inflammable (ethanol)	1993	3	II	Point éclair 18-20°C	A conserver à une température ne dépassant pas 30° C.	1993	3	II			avion ok	2023
JANSSEN	TREVICTA	Médicament liquide, toxique, n.s.a. (paliperidone palmitate)	1851	6.1	III			1851	6.1	III				mai-22

Merci

Aurélien HOFFMANN
Pharmacien
au.hoffmann@chor.re



pharmapprom@gmail.com



3^{ème} rencontre
28/05/2024 au Havre

